

**Des voix:** Bravo!

**M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre):** On peut toujours compter que ce genre d'observation provoquera des applaudissements. Il y a lieu de signaler, je pense, que chaque fois que nous nous plaignons de personnes qui ont des intérêts financiers et qui sont bien placés pour influencer la politique du gouvernement, et comme j'étais sur le point de me rasseoir, les applaudissements ont fusé du côté des Tories.

Je tiens à appuyer ce qu'a dit le chef de l'opposition à propos de l'étude de toute la question au comité permanent des privilèges et élections. Je voudrais aller un peu plus loin, toutefois et, au lieu de me contenter de dire qu'il faut le faire, je voudrais demander au président du Conseil privé, lorsqu'il présentera sa motion pour le renvoi du Livre vert du 17 juillet au comité permanent, de modifier cette motion de façon à y inclure le renvoi à ce comité de la déclaration que le premier ministre a faite le 17 juillet au sujet des membres du cabinet en même temps que la déclaration et le décret du conseil déposés aujourd'hui. Ce comité devrait avoir l'occasion de faire une étude approfondie de tout le sujet à l'étude aujourd'hui, soit l'importante question des conflits d'intérêts et ses répercussions sur la politique.

[Français]

**M. Réal Caouette (Témiscamingue):** Monsieur l'Orateur, nous accueillons avec satisfaction la déclaration du très honorable premier ministre (M. Trudeau) au sujet des conflits d'intérêts, de même que celle relative à la publication des huit lignes directrices qui aideront à mettre à l'abri de tout soupçon le fonctionnarisme canadien.

Monsieur l'Orateur, les fonctionnaires doivent être à l'abri de tout soupçon dans l'exercice de leurs fonctions, étant donné justement l'importance de celles-ci. Les députés et les gouvernements se succèdent, mais les fonctionnaires demeurent. Certains fonctionnaires sont au service de l'État depuis 25 ou 30 ans, et ce indépendamment des partis politiques. Ces gens ont une importance que nous devons reconnaître. Ils ne sont pas sujets aux changements comme nous le sommes, que nous soyons libéraux, conservateurs progressistes, néo-démocrates ou créditistes. Voilà pourquoi la Fonction publique doit continuer à servir le pays. De là l'importance de son comportement devant la population du Canada.

Monsieur l'Orateur, dans les ministères où les fonctionnaires font la pluie et le beau temps, ni plus ni moins, il faudrait, je crois, ajouter un autre point aux huit présentés par le très honorable premier ministre, soit la surveillance de l'administration. Par exemple, à cause de deux plaintes assez importantes, je fais personnellement enquête actuellement au sujet de fonctionnaires de la Société centrale d'hypothèques et de logement, où l'or. m'affirme que certains reçoivent des pots-de-vin s'ils recommandent la réalisation de tel ou tel projet d'habitation en deux endroits de la province de Québec. Monsieur l'Orateur, quand j'en aurai la certitude, je donnerai sur le parquet de la Chambre, les noms des personnes en cause.

Je veux appeler l'attention de la Chambre sur un autre point. Le très honorable premier ministre recommande ce qui suit, et je cite:

... que l'étude de cette question soit confiée à la Commission de la régie intérieure en ce qui concerne les employés de la Chambre des communes, et au Comité permanent de la régie intérieure, des budgets et de l'administration pour ce qui est des employés du Sénat.

### Main-d'œuvre

Monsieur l'Orateur, il me semble qu'on demande trop à la Commission de la régie intérieure. Elle est déjà embourbée dans son travail. Voici l'exemple le plus frappant: je demande depuis trois ans un attaché de presse, ce dont tous les autres partis bénéficient déjà. La Commission n'a pas encore eu le temps de m'en accorder un, car elle a trop de travail. Monsieur l'Orateur, je pense qu'on devrait nommer une autre commission pour libérer celle de la régie intérieure, afin que moi aussi j'obtienne justice du fonctionnarisme fédéral.

\* \* \*

[Traduction]

● (1440)

### LES RELATIONS OUVRIÈRES

#### LE BILL ONTARIEN CONCERNANT LES ENSEIGNANTS— RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

**M. Cyril Symes (Sault-Sainte-Marie):** Monsieur l'Orateur, je prends la parole, conformément à l'article 43 du Règlement, pour proposer une motion d'une nécessité pressante, en espérant que tous les députés l'appuieront. Étant donné que les enseignants de l'Ontario n'ont pas le droit de se mettre en grève pour obtenir une augmentation de salaire et de meilleures conditions de travail et étant donné que le projet de loi dont est saisie actuellement l'Assemblée législative de l'Ontario leur refusera le droit de démissionner, ce qui constitue une violation de leurs droits civils, je propose, appuyé par le député de Brant (M. Blackburn):

Que le ministre de la Justice use de ses pouvoirs pour exhorter le gouvernement de l'Ontario à retirer le bill 274.

[Français]

**M. l'Orateur:** La Chambre a entendu la motion de l'honorable député. En vertu des dispositions de l'article 43 du Règlement, cette motion requiert le consentement unanime de la Chambre. Y a-t-il consentement unanime?

**Des voix:** Oui.

**Des voix:** Non.

**M. l'Orateur:** Il n'y a pas consentement unanime; la motion ne peut donc être mise en délibération.

\* \* \*

[Traduction]

### LA MAIN-D'ŒUVRE

#### LE PROGRAMME D'INITIATIVES LOCALES—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

**M. Elias Nesdoly (Meadow Lake):** Monsieur l'Orateur, je prends la parole, aux termes de l'article 43 du Règlement, au sujet d'un problème urgent du fait que les organisations et les autorités gouvernementales locales devaient présenter des demandes de subventions aux initiatives locales avant le 15 octobre dernier, pour que le ministère de la Main-d'œuvre et de l'Immigration puisse décider d'accorder ou de refuser ces subventions au plus tard le 3 décembre. Étant donné qu'un bon nombre de circonscriptions au Canada, y compris la circonscription septentrionale de Meadow Lake, n'ont pas été informées de la décision prise concernant le Programme d'initiatives locales, je propose, appuyé par le député d'Assiniboia (M. Knight):